



Compte-rendu du Conseil de laboratoire du 9 juin 2022 (14h-17h)

Présent·es : Fabien Desage, Anne-Cécile Douillet, Thomas Douniès, Camila Gutierrez Ruiz, Younes Haddadi Camille Herlin-Giret, Aude Lejeune, Emilie Lingat, Audrey Petit, Marie Saiget, Loïc Six, Julien Talpin, Sidonie Verhaeghe.

Excusé·es : Magali Dreyfus, Marcel Moritz, Nicolas Bué, Alice Béja

1. Informations

- Invité·es du laboratoire l'an prochain :
 - délégation CNRS d'Isabelle Felici (italianiste)
 - conférencier invité : Simon Thibaut (UdeM), 14-27 novembre 2022
 - Shunsuke Kimura : avril à septembre 2023

- Demandes de postes d'EC portées par le laboratoire dans le cadre du dialogue de gestion :
 - * rentrée 2023 : MCF politiques européennes ; MCF communication politique et sociologie des media
 - * rentrée 2024 : MCF genre et science politique ; PR sociologie politique

- Résultats du concours de l'ED et nouveaux/nouvelles doctorant·es : 3 allocations ED (dont une avec un co-financement région), une allocation Sciences Po Lille/UdL, un contrat doctoral CNS (GDR sport) + 2 arrivées par d'autres voix (ENS ; changement de direction et d'ED). Une doctorante du M2 recherche a par ailleurs obtenu un financement doctoral à l'UdeM. Deux candidats issus du M2 recherche sont par ailleurs sur liste d'attente à l'ED (autres financements attendus).

- Arrivées : PR04 (Emmanuelle Bouilly, qui vient de Bordeaux) et MCF02 « droit du numérique » (Noémie Véron, qui vient de Pau)

- AG du CERAPS à l'automne (une journée entière, date à fixer).



2. Points à débattre :

- Projet de fresques des inégalités : Régis Bordet, président de l'Université, a sollicité le CERAPS pour la réalisation d'une fresque des inégalités, qui pourrait faire l'objet d'un projet à mener avec des étudiants. La discussion en conseil de laboratoire fait émerger l'idée que la réalisation de la fresque pourrait être l'objet de l'atelier projet pour le parcours « ingénierie de projet en politique urbaine » du master, pour la promotion qui rentre en M1 à la rentrée 2022. Il conviendrait cependant d'en savoir plus sur les attendus, les usages potentiels, les moyens qui pourraient être engagés. Un rendez-vous avec le cabinet du président va donc être sollicité, auquel pourraient participer la direction du laboratoire et Vianney Schlegel, responsable du parcours de master à partir de la rentrée prochaine.
- Suite à la sollicitation d'une candidate à une chaire de professeur junior adossée au HUB4, un vote avait été organisé en avril pour savoir quelle était la position du conseil quant à la réponse à apporter à la candidate. Celui-ci s'était déclaré défavorable. Le vote ayant eu lieu par voie électronique, il n'avait pas été possible de discuter en profondeur du principe de ces CPJ et de la position du CERAPS. Une discussion est donc engagée pour rappeler les conditions de candidature et de recrutement sur ces postes. Il est finalement proposé de soumettre une motion relative à la position du laboratoire sur ces chaires lors de la prochaine AG du laboratoire.
- Cotutelles avec l'UdeM : elles continuent à soulever des difficultés, à la fois pour le financement côté français et pour les conditions de la première année à Montréal (examen de synthèse). Dans ce contexte, peu de cotutelles sont conclues bien que nous envoyions chaque année des étudiant·es en doctorat à Montréal. Un groupe de travail devra être mis en place, avec des collègues de Montréal et l'ED pour rendre ces cotutelles plus attractives.
- Financement de transcriptions d'entretien : les représentant·es du collège C ont relayé la demande formulée par des doctorant·es de pouvoir mobiliser les fonds du laboratoire pour faire retranscrire des entretiens. Il n'est évidemment pas dans les moyens du laboratoire de prendre en charge toutes les transcriptions ; le principe même de la délégation de ce travail pose par ailleurs question. La prise en charge de telles retranscriptions ne pourra donc être que ponctuelle : elle rentrera dans le cadre de l'enveloppe de 800 euros dont dispose chaque membre du laboratoire, à raison de 5 heures d'entretien maximum chaque année. Le laboratoire va constituer un petit répertoire de personnes susceptibles d'être sollicitées pour réaliser ce type de prestation.
- Les représentant·es du collège C ont par ailleurs exprimé la demande que chaque doctorant·e puisse bénéficier d'une adresse @univ-lille.fr (et non @etu.univ-lille.fr). Cette question ne relevant du laboratoire, elle sera transmise à l'école doctorale afin de porter cette demande de façon plus collective à la présidence de l'université.
- Protection des données : suite à la réunion du 6 avril 2022 avec Emilie Masson, une procédure de déclaration auprès du service de protection des données du CNRS sera mise en place au sein du laboratoire, en lien notamment avec Camila Gutierrez et Thomas Soubiran.

4. Demandes d'association :

Le conseil a répondu positivement aux quatre demandes, après examen des rapporteur·es désigné·es pour la présentation des dossiers (Josua Grabener, Romain Gosse, Lionel Cordier, Julie Vaslin). Approbation à chaque fois à l'unanimité des membres présents ayant voix délibérative (11 voix exprimées, 11 oui).

5. Demande de rattachement au CERAPS

Nicolas Martin-Breteau, actuellement membre du laboratoire CECILLE nous a adressé une demande de rattachement. Après présentation de sa candidature (à partir de la lettre de motivation et du CV envoyé) et après échange entre les membres du conseil laboratoire, cette demande de rattachement est approuvée à l'unanimité des membres présents au conseil ayant voix délibérative (11 voix exprimées, 11 oui).

6. Demandes de financement

Demandant	Objet	Montant demandé	Montant accordé/commentaires
Aude Lejeune	Colloque Law&Society	405,00 €	OK
Rémi Lefebvre	JE hommage à Patrick Lehingue	464,00 €	OK (en plus des 536 euros déjà accordée, contribution identique pour les 3 labos concernés)
Laurence Morel	Oublication ouvrage	1 500,00 €	OK
Sandrine Levêque	Colloque international	1 000,00 €	OK
Martine Legris	Participation workshop	810,00 €	ok pour 690 euros (pas de prise en charge des repas)
Bresson, Bué, Chevalier	Colloque	2 400,00 €	OK sur le principe (à affiner, possibilité de cofinancement ULille)
Thomas Chevallier	Participation ECPR	1 045,00 €	chercheur associé mais projet labo donc OK
Julien O'Miel	terrain de recherche CAMALLI	360,00 €	régularisation
Toni-Giovanni PEGURRI	Terrain de Thèse	1 600,00 €	OK (dont les 800 euros de l'enveloppe)
Julien Talpin	Participation ECPR	850,00 €	ok
Elen Le Chen	Publication ouvrage thèse	1 500,00 €	ok
Mailys Mangin	Séminaire SI	200,00 €	ok
Nicolas Kaciaf	n à Politique de commun	670,00 €	OK (pour un an, réexamen de la demande l'an prochain, avec clarification de la contribution des autres labos).
Donatien Costa	Terrain de recherche	1 454,00 €	OK, dont les 800 euros de l'enveloppe; pas d'achat de matériel
	TOTAL	14 258,00 €	

Anne-Cécile Douillet
Directrice du CERAPS

